

Thibault THOMAS 34

De: Thibault THOMAS 34 <contact@thomas34.fr>
Envoyé: mercredi 28 juin 2023 14:53
À: 'D. THOMAS'; 'Eric THOMAS'
Objet: Re : Visite du 23 et 24 juin

Cher Didier,

Par mail du 26 juin 2023 22h14, tu m'interroges : « Où en êtes-vous de la visite des Ephad ? », je trouve ta demande très audacieuse au regard de la réalité de la situation.

Je reste en attente de ta réponse à mon mail du 13 juin 2023 16h59 et du 15 juin 2023 11h48.

Le mardi 20 juin 2023 10h23 tu m'informes d'un rendez-vous à Henry Dunant pour mercredi 21 juin 2023 après-midi dans la cadre d'une pré-visite pour recevoir la famille.

Le mardi 20 juin 2023 11h47 je te demande de me préciser heure, service et interlocuteur. **Cette demande est restée sans réponse** ce qui prouve ta volonté de nous écarter du suivi de Maman.

Au-cours du rendez-vous du 21 juin à H. DUNANT, tu indiquais que Maman est tombée le 13 juin soit 6 jours avant que tu nous en informes ce qui te permet d'expliquer haut et fort à qui veut l'entendre que tu es le seul à t'occuper de Maman.

Ce comportement est **inadmissible** comme le sont tes répétitions pour affirmer que nous ne nous occupons pas de Maman.

J'ai dû informer personnellement l'hôpital que tu n'es pas le seul fils et de la nécessité que nous soyons informés. Lors de ce même rendez-vous, tu affirmais attendre que l'assistante sociale te contacte puisque les démarches dans le cadre du parcours 'trajectoire' dépendent de l'initiative de ce service et je t'ai demandé de me communiquer le dossier médical porté à ta connaissance.

Je n'ai rien reçu.

Eric a proposé 3 établissements (mon mail du 13 juin 2023), aucun retour de ta part.

Mes différentes propositions ont obtenu : » inadaptés » suffisant pour dégager toute l'arrogance et conforter la dimension hautaine de cette réponse.

Dans ces conditions, comment comprendre ta demande du 26 juin, sachant que Maman a visité un établissement et que tu prévois de lui en faire visiter un autre.

Comment peux-tu estimer inutile de nous tenir au courant de ces démarches si ce n'est à nouveau de vouloir nous écarter du suivi de Maman ?

Pour mettre fin à ton obstruction à ma venue, en interdisant l'accès aux parkings à Exelmans, ce qui m'oblige à stationner à la journée dans la rue, les bips d'accès sont à déposer sur la table dans l'entrée de l'appartement et tenus à disposition non exclusive.

Avec l'espoir d'un comportement plus collaboratif de ta part,

Bien à toi

Thibault